



PROCES-VERBAL DE RESULTATS

**Élection des représentants du personnel au
CCMA DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 décembre 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, au rectorat de l'académie de NORMANDIE (site de CAEN), proclame les résultats électoraux suivants :

A. COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Président : BOURGEOIS ANNE-LAURENCE

Secrétaire : ROBINE Laurence

Délégués des listes :

1. M.VOISIN Stéphane, SPELC
2. Mme LAVIGNE Françoise, FEP CFDT
3. M. POULIQUEN Alain, SNEC CFTC
4. M. LAHLOU Rachid, CGT EDUC'ACTION PRIVE

B. RESULTATS DU DEPOUILLEMENT

Données générales

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	6
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	4352
NOMBRE DES VOTANTS	1260
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS / NULS	29
NOMBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	1231

Listes en présence

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
SPELC	158
FEP CFDT	396
SNEC CFTC	295
CGT EDUC'ACTION PRIVE	382

C. CALCUL DU NOMBRE DE SIEGES PAR ORGANISATION

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = $1231/6 = 205.17$

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS SELON LA REGLE DU QE (=suffrages obtenus / QE)
SPELC	0
FEP CFDT	1
SNEC CFTC	1
CGT EDUC'ACTION PRIVE	1

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE = 3

Nombre de sièges restant à pourvoir = 3

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 4

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
SPELC	158
FEP CFDT	198
SNEC CFTC	147.50
CGT EDUC'ACTION PRIVE	191

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : FEP CFDT

Attribution du siège n° 5

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
SPELC	158
FEP CFDT	132
SNEC CFTC	147.50
CGT EDUC'ACTION PRIVE	191

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : CGT EDUC'ACTION PRIVE

Attribution du siège n° 6

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE <i>(= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)</i>
SPELC	158
FEP CFDT	132
SNEC CFTC	147.50
CGT EDUC'ACTION PRIVE	127.33

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : SPELC

Attribution du siège n°

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE <i>(= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)</i>

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est :

RESULTATS FINAUX :

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS A L'ISSUE DE LA REPARTITION (<i>étape 2 + étape 3</i>)
SPELC	1
FEP CFDT	2
SNEC CFTC	1
CGT EDUC'ACTION PRIVE	2

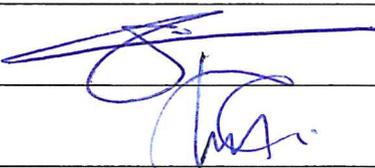
D. REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES PROCLAMES ELUS

TITULAIRES	M. DURAND Ludovic, SPELC
	M. HEUZE Dominique, FEP CFDT
	Mme LAVIGNE Françoise, FEP CFDT
	Mme HOTTIN Marie, SNEC CFTC
	M. VALLET Serge, CGT EDUC'ACTION PRIVE
	Mme SEBAHI Christelle, CGT EDUC'ACTION PRIVE
SUPPLEANTS	Mme DUPIN DE LA GUERIVIERE Isabelle, SPELC
	M. DUMEZ Nicolas, FEP CFDT
	Mme ORIA Madeline, FEP CFDT
	M. POULIQUEN Alain, SNEC CFTC
	M. CILLIERRE Stéphane, CGT EDUC'ACTION PRIVE
	M. GRISEL Stéphane, CGT EDUC'ACTION PRIVE

E. OBSERVATIONS

--

F. EMARGEMENTS

Le Président : BOURGEOIS Anne-Laurence	
Le secrétaire : ROBINE Laurence	
Le secrétaire suppléant : MARTINEAU Nadine	
LES DELEGUES DE LISTE	
VOISIN Stéphane, SPELC	
LAVIGNE Françoise, FEP CFDT	
POULIQUEN Alain, SNEC CFTC	
LAHLOU Rachid, CGT-EDUC'ACTION PRIVE	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCMA de l'ens. privé de l'académie de Normandie

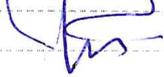
RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 4 352	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 4		
B. Nombre de votants	B = 1 260		Nombre de sièges à pourvoir P = 6		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 29		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 1 231		$G = \frac{D}{P} = \frac{1\,231}{6} = 205,17$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
Liste Spelc Normandie CCMA Représenter Défendre	SPELC	158	0			3° - 158,00	1
FEP-CFDT Enseignement privé CFDT	FEP CFDT	396	1	1° - 198,00			2
SNEC CFTC LISTE CCMA	CFTC	295	1				1
CGT Enseignement Privé Une force à vos côtés	CGT Educ'action Privé	382	1		2° - 191,00		2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
BOURGEOIS Anne-Laurence	Présidente	
Poujois Aileen	Délégué de liste	
LATHOU Rachid	Délégué de liste	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCMA de l'ens. privé de l'académie de Normandie

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 4 352	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées			4
B. Nombre de votants	B = 1 260		Nombre de sièges à pourvoir			P = 6
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 29		Quotient électoral (2 décimales)			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 1 231		$G = \frac{D}{P} = \frac{1\,231}{6} = 205,17$			

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
Liste Spelc Normandie CCMA Représenter Défendre	SPELC	158	0			3° - 158,00	1
FEP-CFDT Enseignement privé CFDT	FEP CFDT	396	1	1° - 198,00			2
SNEC CFTC LISTE CCMA	CFTC	295	1				1
CGT Enseignement Privé Une force à vos côtés	CGT Educ'action Privé	382	1		2° - 191,00		2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
BOURGEOIS Anne-Laurence	Présidente	
Bouviaux ALAIN	Délégué de liste	
BAITON Rachid	Délégué de liste	

